

BULLETIN

Dans la première quinzaine de novembre, le Souverain-Pontife Léon XIII a reçu en audience, dit un correspondant de Rome, le R. P. Louis de Parme, général des Franciscains, avec le président, le préfet et le professeur du nouveau collège international, fondé par l'Ordre pour les missions des Pères Franciscains, dans le magnifique couvent érigé à Rome à côté du Palais de Latran.

.....Léon XIII a hautement approuvé cette fondation : " Nous aussi, a dit le Pape, nous avons voulu obtenir le même résultat, en réorganisant le Séminaire du Vatican, et en y appelant six professeurs des plus distingués, afin que, sous leur direction, les élèves puissent se perfectionner dans les études pour lesquelles ils se sentiraient le plus d'attrait, et afin de former de bons auteurs et écrivains."

" Quant à vous, fils de saint François, vous avez pour vous le maître de la théologie, que vous devez étudier pour soutenir et défendre la doctrine catholique. De même que les Dominicains ont saint Thomas, vous, Franciscains, vous avez le docteur séraphique saint Bonaventure. Après avoir atteint les hauteurs de la spéculation théologique, il a arrêté son vol dans la théologie mystique, pour laquelle il n'a point son pareil..... Les ordres religieux ont pour mission spéciale la conservation du monde. "

Le Pape s'est entretenu ensuite familièrement avec les religieux franciscains, et les a congédiés en leur donnant sa bénédiction pour eux et leurs élèves. Le collège des Franciscains a dû s'ouvrir le jeudi 20 novembre.

* * *

Une épreuve inquiétante se présente pour la jeune université catholique de Fribourg (Suisse) : cette université compte principalement sur l'Allemagne pour le recrutement des étudiants : or le ministère prussien a déclaré qu'il ne veut pas reconnaître les grades conférés à Fribourg.

Les Universités catholiques rouvrent paisiblement leurs cours pour l'année scolaire 1890-91, à Lille, à Paris, à Angers, à Lyon, à Toulouse. A Lille, Mgr Baunard, recteur des Facultés catholiques, a prononcé un éloquent discours sur la situation de l'Université. Nous détachons quelques passages de sa péroraison.

" Durant l'année qui s'achève, un grand mouvement s'est produit, dans le monde officiel, en faveur du retour aux universités régionales en France ; même un projet de loi a été présenté aux Chambres sur ce sujet.

" J'ai lu attentivement son exposé des motifs, dans le livre d'un des plus hauts personnages et dignitaires de l'instruction publique ;